



Note sur les évolutions méthodologiques majeures entre les inventaires M2023 et M2024

Contributeur	Date
Atmo Hauts-de-France	14/10/2025

Les évolutions méthodologiques apportées entre les méthodologies d'inventaires **M2023** et **M2024** sont résumées ci-dessous :

Secteur	Mise à jour de M2023 vers M2024	Impact
Général	<p>Pour les facteurs d'émissions (FE) et les activités nationales :</p> <ul style="list-style-type: none">- Prise en compte de la nouvelle version de l'OMINEA (CITEPA) : édition 21.1 (Mars 2024)	Impact variable selon le secteur.
Routier	<ul style="list-style-type: none">- Recalcul des émissions avec la version v1.21 du logiciel PRISME-routier.- Intégration des parcs départementaux du SDES- Mise à jour des données de trafic à partir du bilan de circulation nationale du SDES. <p>A noter : Existence d'un biais méthodologique sur les années 2008, 2010, 2012, 2015. Ces années utilisent le logiciel Circul'air et le parc national du Citepa.</p> <p>Principaux polluants impactés : Tous les polluants</p> <p>Années impactées : Toutes les années (2008, 2010, 2012, 2015, 2018, 2020, 2021 et 2022)</p> <p>Zone géographique : Toutes les communes de la région</p>	<p>Diminution des émissions de SO₂, de COVnM, de PM10, de PM2.5, de CO et de HAP sur toute la période inventoriée</p> <p>Augmentation des émissions de NOx sur toute la période inventoriée</p>
Industriel (dont branche énergie)	<ul style="list-style-type: none">- Amélioration de la prise en compte des sources d'activité depuis 2008.- Meilleure prise en compte des ouvertures/fermetures d'établissements.	

	<ul style="list-style-type: none"> - Traitements manuels de certains grands établissements pour mieux distribuer les émissions et les consommations entre les installations des sites <p>Principaux polluants impactés : Tous les polluants Années impactées : Toutes les années (2008, 2010, 2012, 2015, 2018, 2020, 2021 et 2022) Zone géographique : Toutes les communes de la région</p>	Plus grande précision dans les données d'émission et de consommation pour ce secteur.
Agricole	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration dans le total régional des émissions de COVnM des cheptels - Révision des données historiques de consommations du SDES - Amélioration de la quantification des passages dans les cultures - Amélioration du calcul des émissions de poussières pour certains cheptels (volailles) <p>Principaux polluants impactés : COVnM, PM, CO₂ Années impactées : Toutes les années (2008, 2010, 2012, 2015, 2018, 2020, 2021 et 2022) Zone géographique : Toutes les communes de la région</p>	<p>Augmentation des émissions sur toute la période inventoriée. PM10 et PM2.5 COVnM : + 60% pour l'année 2021 par exemple</p> <p>Variation des émissions de CO₂</p>
Maritime	<p>Pour le port de Calais :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prise en compte des caractéristiques de motorisation déclarées pour les navires Transmanche pour les années 2018-2022 - déploiement de la méthodologie 'Escale' pour les années 2018-2022 - Affinement de la spatialisation des émissions au niveau communal <p>Pour le port de Dunkerque :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prise en compte de l'ensemble du chenal d'accès - affinement des durées de manœuvre entrée/sortie <p>Principaux polluants impactés : PM10, PM2.5, NOx Années impactées : Toutes les années (2008, 2010, 2012, 2015, 2018, 2020, 2021 et 2022) Zone géographique : Toutes les communes du littoral régional</p>	<p>Augmentation des émissions.</p> <p>NOx : +50 à +70% PM10 : +10 à +25% PM2.5 : 0 à +10% sur la période 2018-2021</p>

Résidentiel	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration d'un nouveau parc d'appareils de chauffage au bois domestique à partir d'une enquête « Situation du chauffage domestique au bois en 2022-2023 » (Ademe, 2024) et recalculation d'historique du parc avec la données nationale OMINEA (Citepa, 2024). - Impact des nouveaux facteurs d'émission : Prise en compte des particules dites « condensables » dans les facteurs d'émission liés au chauffage au bois domestique à partir des travaux « Réévaluation des facteurs d'émission des particules totales (solide et condensable) du chauffage domestique au bois » (Ineris, 2022). - Amélioration de la définition du parc logement avec la prise en compte des enquêtes les plus récentes de recensement à partir des fichiers « Détail logement » de l'Insee. - Intégration des nouveaux coefficients unitaires (CU) d'énergie issus d'une enquête régionale la plus récente (2020) à partir des données du CEREN. - Calcul des émissions avec la version v1.1 du logiciel PRISME-résidentiel. <p>Principaux polluants impactés : Tous les polluants</p> <p>Années impactées : Toutes les années (2008, 2010, 2012, 2015, 2018, 2020, 2021 et 2022)</p> <p>Zone géographique : Toutes les communes de la région</p>	<p>Augmentation des émissions sur toute la période inventoriée.</p> <p>PM10 : +82%</p> <p>PM2.5 : +82%</p> <p>COVNM : +28%</p> <p>Sur l'année 2021 par exemple</p>
Déchets	<p>Pour les décharges compactées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégration de l'historique complet des quantités stockées sur chaque site, depuis 1989. <p>Pour l'incinération des déchets industriels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Meilleure prise des comptes des déclarations des industriels. 	<p>Augmentation des émissions sur toute la période inventoriée.</p> <p>COVNM : de +22% (2020) à +112% (2021) par exemple</p>

Pour en savoir plus sur la méthodologie de réalisation de l'inventaire, consultez le site internet d'Atmo Hauts-de-France :

- Méthodologie M2023: <https://www.atmo-hdf.fr/article/inventaire-des-emissions>
 - Méthodologie M2024 : publication à venir
 - ATLAS des émissions M2023_v1 : <https://www.atmo-hdf.fr/atlas-emissions>
-

[Plateforme des données Air-Climat-Energie TrACE](#)

[Simulateurs pédagogiques](#)